

Fair Energy Transition for All

Recommandations finales



Rapport National Belgique – Version Française

Résultats des dialogues sur la transition énergétique avec les personnes vulnérables et les experts

Juillet 2022

www.fair-energy-transition.eu

 King Baudouin
Foundation
Working together for a better society

Fondazione
CARIPLO 

supported by
DBU 
Deutscher
Bundesjugendkongress
www.dbu.de

IKEA Foundation


STIFTUNG
MERCATOR

OPEN SOCIETY
EUROPEAN POLICY
INSTITUTE

Network^{of}
European
Foundations


EPC
EUROPEAN POLICY CENTRE

ifok.
A CADMUS COMPANY

CLIMATE
outreach

Disclaimer

This national report is part of the project “Fair Energy Transition for All (FETA)”. FETA is based on focus group research conducted in nine countries in Europe - Belgium, Bulgaria, Denmark, Germany, Spain, France, Italy, the Netherlands, and Poland. FETA is supported by a consortium of Foundations composed of the Fondazione Cariplo, the Deutsche Bundesstiftung Umwelt, the IKEA Foundation, the King Baudouin Foundation, Stiftung Mercator, the Network of European Foundations and the Open Society Foundations. The project is spearheaded by the King Baudouin Foundation and operationalized by ifok, Climate Outreach, the European Policy Centre, and facilitators and policy experts in participating countries. National partners in FETA are Atanor and Levuur, ENEFFECT, Danish Board of Technology (DBT), ifok, Museo Nazionale della Scienza e della Tecnologia Leonardo da Vinci, Berenschot and the University of Groningen, Missions Publiques, Polish Foundation for Energy Efficiency (FEWE), Instituto Sindical de Trabajo, Ambiente y Salud (ISTAS).

If you are interested in a synthesis publication of all countries and further information on the project and the methodology please check FETA’s website: <https://fair-energy-transition.eu/what-vulnerable-people-have-to-say/>

Table des matières

PARTIE I : Introduction

1. Description du projet	4
2. Méthodologie.....	4

PARTIE II: Recommandations

1. Synthèse.....	5
A- Recommandations générales.....	7
B- Recommandations en matière de logement.....	7
C- Recommandations en matière de transport.....	7
D- Recommandations en matière de communication.....	7
2. Aperçu général du statu quo politique/réglementaire en Belgique	7
A. Logement.....	7
B. Transport/mobilité.....	8
C. Transition énergétique.....	8
3. Recommandations stratégiques formulées par les experts et expertes.....	9
1. Recommandations générales.....	9
2. Recommandations en matière de logement.....	12
3. Recommandations en matière de transport.....	14
4. Recommandations en matière de communication.....	16
4. Le point sur le financement	19
5. Autres sujets.....	19

Partie III : Retours des citoyens sur les recommandations des expert·e·s

1. Les recommandations prioritaires	20
2. Réflexions finales.....	21

PARTIE IV : Remerciements

Partie I : Introduction

1. Description du projet

Sortir des énergies fossiles est un des enjeux majeurs de l'Europe pour les années à venir. Ce défi donne lieu à une phase de transition, la transition énergétique. Mais quels seront ses impacts sur les ménages, et singulièrement les plus vulnérables d'entre eux ?

La mise en place d'une transition énergétique juste implique de réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en prenant en compte les impératifs de réduction des inégalités et de cohésion sociale. Le projet Fair Energy Transition for all (FETA) donne donc la parole à des citoyens en situation de vulnérabilité pour qu'ils puissent partager leur avis sur la question et exprimer leurs besoins liés à la transition énergétique.

Le projet FETA est un projet européen regroupant 9 pays : l'Allemagne, la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Espagne, la France, l'Italie la Pologne et le Portugal.

Le projet en chiffres :

- 900 citoyens européens impliqués ;
- 150 experts consultés aux niveaux national et européen ;
- 90 focus groups organisés dans 9 pays européens.

2. Méthodologie

Une première phase de consultation citoyenne a eu lieu en Belgique entre novembre 2020 et octobre 2021. 11 focus groupes ont été organisés , dont 2 en distanciel dû au contexte sanitaire, et 9 en présentiel. Parmi ces 9, 5 ont eu lieu en Wallonie et 4 en Flandre.

A la suite de ces focus groups, un rapport reprenant les avis et les propositions des participants a été transmis à un groupe d'expert·e·s. Ceux-ci se sont réunis à trois reprises entre janvier et mars 2022 et ont distillé une série de recommandations qui peuvent être classées en quatre catégories : des recommandations générales ainsi que des recommandations touchant au logement, au transport et à la communication.

En juin 2022, un forum citoyen avec les personnes ayant participé aux focus groups de la première phase a été organisé afin de présenter les recommandations des expert·e·s. Le but de cette journée de rencontre était de voir s'ils se retrouvaient dans les conclusions des expert·e·s et de savoir quelles étaient les recommandations prioritaires à leurs yeux.

Après une présentation des suggestions des expert·e·s, les citoyen·ne·s ont été invité·e·s à se positionner visuellement (sur une échelle de 1 à 4, allant de 'peu pertinent/loin de ce que nous avons dit' à 'très pertinent/très proche de ce que nous avons dit') pour exprimer leur degré d'adhésion avec ces recommandations, avant de justifier leur choix.

Ce rapport présente une synthèse des deuxième (recommandations des expert·e·s) et troisième (forum citoyen) phases.

Partie II : Recommandations

1. Synthèse

10 expert-e-s ont formulé 11 recommandations pour une transition énergétique équitable, à partir du matériau des focus groups. Leurs trois réunions ont eu lieu entre janvier 2022 et mars 2022, avec 3 objectifs successifs :

1. permettre une interprétation uniforme de la voix des personnes vulnérables en Belgique ;
2. élaborer des projets de recommandations stratégiques réalistes répondant aux besoins des personnes vulnérables ;
3. approfondir des politiques, les mettre au point et les classer par ordre de priorité.

Les expert-e-s qui ont participé à ces réunions sont Jill Coene, Josefina Vanhille, Maria Lode, Sam Hamels, Siegfried Dewitte, Vincent Van Steenberghe, Dominique Gusbin, Emily Clissold et Sandrine Meyer. Nous tenons à les remercier vivement d'avoir accepté de venir partager leur expertise et contribué à la réalisation du présent rapport. Nous présentons ci-dessous un résumé de leur expérience professionnelle.

Dominique Gusbin est titulaire d'un doctorat en physique des hautes énergies et diplômée en économie. Depuis 1985, elle se spécialise dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'environnement. En ce qui concerne l'énergie, ses principaux domaines d'intérêt et d'étude concernent les prévisions énergétiques à long terme, le développement des secteurs de l'électricité et du gaz au niveau belge et européen, ainsi que l'incidence des politiques et mesures économiques et réglementaires sur les modèles de consommation et de production énergétique. En ce qui concerne les transports, elle étudie les relations entre transports, énergie et émissions polluantes et examine depuis peu l'effet des politiques de transport (par exemple, la tarification routière, la modification des droits d'accise, les véhicules électriques, etc.). En ce qui concerne l'environnement, elle étudie essentiellement l'incidence des politiques visant à réduire les émissions de polluants acides et de gaz à effet de serre résultant de la consommation et de la production d'énergie sur le système énergétique. De 2001 à début 2022, Dominique Gusbin a travaillé au Bureau fédéral du Plan où elle a coordonné l'équipe « Énergie et transport » au sein de la direction sectorielle.

Emily Clissold est diplômée en sociologie. Elle a commencé sa carrière en tant que travailleuse sur le terrain dans une organisation d'aide aux personnes migrantes dans le secteur du logement. Sa mission principale était d'accompagner les personnes réfugiées dans la recherche de solutions de logement durables, au moyen de projets innovants comme des groupes d'épargne collective et solidaire et des fonds d'investissement fonciers communautaires. Après quelques années passées au Centre interfédéral pour l'égalité des chances (Unia), Emily travaille désormais au sein du Service de lutte contre la pauvreté depuis 2018 et s'intéresse à la question de l'énergie parmi d'autres sujets liés à la pauvreté.

Jill Coene, sociologue, est chercheuse à l'Université d'Anvers. Elle est affiliée à l'USAB (Fondation universitaire pour la lutte contre la pauvreté) en tant que rédactrice en chef de l'« Annuaire sur la pauvreté et l'exclusion sociale ». Elle participe à un projet de recherche annuel pour la Fondation Roi Baudouin sur la précarité énergétique (le baromètre de la précarité énergétique) (en collaboration avec Sandrine Meyer). Son profil et ses publications : <https://www.uantwerpen.be/en/staff/jill-coene/>.

Josefine Vanhille travaille en tant que scientifique sociale au Centre pour la politique sociale Herman Deleeck (Centrum voor Sociaal Beleid Herman Deleeck) de l'Université d'Anvers. Elle étudie les relations entre les objectifs sociaux et écologiques des États-providence contemporains et analyse les effets distributifs des politiques concrètes visant à décarboniser l'utilisation de l'énergie dans les logements en Belgique.

Maria Luisa Lode a une formation en science et politique de la durabilité et travaille désormais sur plusieurs projets de l'initiative Horizon 2020 liés à l'énergie en tant que chercheuse à l'Université libre de Bruxelles. Dans son doctorat, elle adopte une perspective de transition et de justice énergétique et traite de l'engagement et de l'intégration de différents groupes sociaux dans des initiatives locales et collectives en matière d'énergie, comme les communautés énergétiques. À l'occasion du nouveau projet TANDEM réalisé dans le cadre de l'initiative Horizon 2020, Maria Luisa Lode analyse, de manière participative, les conséquences négatives de l'interdiction des voitures thermiques dans la Région de Bruxelles-Capitale, notamment pour les groupes vulnérables.

Sam Hamels est chercheur postdoctoral à la faculté d'économie de l'Université de Gand. Ses recherches portent sur le système électrique européen ainsi que sur les aspects techno-économiques et financiers du défi de la décarbonisation du parc immobilier. En 2021, dans un article publié dans la revue *Energy & Buildings*, Sam Hamels et le professeur Johan Albrecht ont estimé qu'environ la moitié des ménages propriétaires en Flandre ne disposaient pas d'une capacité de financement suffisamment élevée pour rénover leur maison en vue d'obtenir un « label A » d'ici 2050.

Sandrine Meyer est titulaire d'un master en ingénierie commerciale (ULB-Solvay) et d'un master en gestion de l'environnement (ULB-IGEAT). Elle est chercheuse à l'Université libre de Bruxelles depuis plus de 20 ans, essentiellement au sein du Centre d'études économiques et sociales de l'environnement (CEESE). Elle réalise, dirige, supervise ou coordonne différents projets liés à l'énergie, au logement et au comportement (par exemple, rénovation énergétique des logements et dilemme propriétaire/locataire). Elle coécrit les baromètres de la précarité énergétique et hydrique en Belgique de la Fondation Roi Baudouin. Depuis 2020, elle est également cotitulaire d'un atelier de recherche et d'un séminaire en écoarchitecture à l'UCLouvain-LOCI.

Siegfried Dewitte est professeur de marketing à la KU Leuven et titulaire d'un doctorat en psychologie. Il possède plus de 20 années d'expérience dans le domaine des études comportementales des consommateurs. Son expertise est axée sur la compréhension et la stimulation de l'évolution des modes de consommation, notamment dans le domaine de l'énergie. Il effectue des études méthodologiques, théoriques et de terrain sur le comportement pro-environnemental en général et sur la consommation (énergétique) et le comportement coopératif en particulier. Il collabore avec divers intervenants dans ces domaines et son travail bénéficie d'un financement régional et européen. Il enseigne le marketing social et l'économie comportementale à la faculté d'économie et de commerce.

Vincent van Steenberghe est titulaire d'un doctorat en économie de l'UCLouvain. En plus de donner des conférences dans différentes universités, il coordonne depuis de nombreuses années une initiative au sein du service climatique de l'administration fédérale belge sur la transition vers une Belgique climatiquement neutre d'ici 2050. Ce travail vise à alimenter les processus de décision au niveau belge et européen et à promouvoir le débat social sur la transition climatique. Il couvre plusieurs domaines, comme l'élaboration de scénarios de transition, l'analyse des conséquences socio-économiques de tels scénarios et la sensibilisation.

À l'issue des trois réunions organisées, 11 recommandations ont été formulées. Celles-ci ont été regroupées en quatre sous-groupes : un premier contenant des recommandations générales, un deuxième consacré au logement, un troisième axé sur les transports et le dernier avec des recommandations en matière de communication.

A- Recommandations générales

- 1) Éliminer toute forme de cloisonnement
- 2) Quantifier, simuler ex ante et évaluer a posteriori les effets de la transition énergétique sur les personnes vulnérables
- 3) Améliorer les critères d'admissibilité au groupe cible hétérogène des ménages vulnérables et automatiser l'accès aux aides sociales
- 4) Regrouper et redistribuer les subventions

B- Recommandations en matière de logement

- 5) Sensibiliser les professionnels à la vulnérabilité
- 6) Améliorer l'accès aux sources d'énergie renouvelables

C- Recommandations en matière de transport

- 7) Améliorer les services de transport public et en garantir l'accessibilité pour tous
- 8) Réduire la demande en transport

D- Recommandations en matière de communication

- 9) Créer des communautés énergétiques au niveau local
- 10) Communiquer de manière positive et personnalisée sur les effets des différentes mesures
- 11) Rendre le processus d'élaboration des politiques plus conforme à la réalité et tenir compte des commentaires formulés

2. Aperçu général du statu quo politique/réglementaire en Belgique

Il est important de rappeler qu'en Belgique, les compétences en matière de logement et de transport sont des compétences régionales et que les politiques en la matière diffèrent donc entre la Flandre, la Wallonie et la Région de Bruxelles-Capitale. Les compétences en matière d'énergie et la transition énergétique sont gérées à la fois au niveau fédéral et au niveau régional.

Le tableau ci-dessous reprend quelques exemples des différentes politiques prévues par chacune des régions. Ces politiques sont tirées du « Beleidsnota energie 2019-2024 » pour la Flandre, du « Plan Air Climat Energie 2016-2022 » pour la Wallonie et de la « Déclaration gouvernementale au parlement bruxellois 2019-2024 » pour la Région de Bruxelles-Capitale.

A. Logement

Flandre	Encourager une rénovation en profondeur des logements grâce au pacte de rénovation
	Établir une stratégie à long terme en ce qui concerne les logements non résidentiels
	Simplifier le cadre politique PEB (performance énergétique des bâtiments) et le rendre plus convivial

Wallonie	Poursuivre et développer les actions en éducation à l'énergie, au climat et à la qualité de l'air, tout en renforçant l'information destinée au public sur l'efficacité énergétique des appareils domestiques
	Définir, mettre à jour et communiquer une stratégie de rénovation du bâti
	Créer un mécanisme de financement pour favoriser l'efficacité énergétique des bâtiments du secteur public et du secteur non marchand (prêt à taux zéro)
RBC*	Mettre au point une stratégie de rénovation durable du bâti bruxellois

*Région de Bruxelles-Capitale

B. Transport/mobilité

Flandre	Poursuivre l'expansion ciblée des infrastructures de recharge et de ravitaillement en énergie « propre »
	Convaincre les entreprises de se rapprocher du « zéro émission »
Wallonie	Agrandir le réseau actuel de parkings de covoiturage dans le but de maximiser la couverture du territoire wallon
	Optimiser l'offre des services de transport public
RBC*	Établir un plan d'investissement spécifique aux infrastructures cyclistes et procéder à l'aménagement systématique d'infrastructures cyclables séparées sur les grands axes régionaux
	Assurer le financement du plan pluriannuel d'investissement de la STIB

*Région de Bruxelles-Capitale

C. Transition énergétique

Flandre	Renforcer la politique énergétique sociale grâce à l'adoption de mesures appropriées
	Vérifier le caractère économiquement abordable de l'énergie pour tous les groupes cibles
Wallonie	Aider les ménages à sortir du chauffage à partir de pétrole lampant, de charbon et de mazout, en privilégiant les alternatives renouvelables
	Mener une action pour réduire la précarité énergétique, afin d'éviter les coupures et de garantir la fourniture d'une quantité suffisante d'énergie à un prix acceptable
RBC*	Développer une stratégie visant la fin progressive des chauffages alimentés en combustibles fossiles pour la construction neuve ou les rénovations profondes
	Promouvoir et développer une production collective d'énergie via des sources renouvelables

*Région de Bruxelles-Capitale

3. Recommandations stratégiques formulées par les experts et expertes

1. Recommandations générales

Recommandation #1: éliminer toute forme de cloisonnement

Contexte : la transition énergétique est liée au climat et à l'environnement, mais elle englobe aussi différents domaines (comme l'énergie, le logement et les transports). Elle ne doit donc pas être traitée de façon cloisonnée. Il doit y avoir une cohérence entre les différentes politiques et entre les différents niveaux de décision : fédéral, régional et local. Les incohérences et la confusion qui en résultent nuisent à la crédibilité et donc à l'impact des mesures à tous les niveaux.

Action : une coopération étroite doit exister entre les différents responsables politiques qui influencent une transition énergétique équitable, y compris à tous les niveaux de décision (fédéral, régional, local). Cette coopération peut notamment prendre la forme d'un rassemblement régulier et institutionnalisé, telle qu'une conférence interministérielle spéciale sur la durabilité et la précarité réunissant les domaines d'action suivants : l'énergie, le climat, les transports, le logement et l'inclusion sociale. Cette démarche permettrait de faciliter la communication entre le niveau fédéral et le niveau régional ainsi qu'entre les différents domaines de compétence et de favoriser un principe général sous-jacent. En ce qui concerne la transmission d'informations du niveau local à un niveau plus général et vice versa, il convient 1) de créer un répertoire (peut-être par province) où les mesures prises au niveau local dans les domaines concernés sont recueillies et synthétisées (régulièrement) de manière à ce qu'elles puissent être consultées par les niveaux supérieurs, et 2) d'établir un cadre pour les mesures prises au niveau régional et fédéral (également mis à jour régulièrement) devant être consulté par le niveau local lors de la conception de nouvelles mesures. Ces flux d'information devraient éviter que des mesures prises à différents niveaux et dans différents domaines soient incohérentes ou, pire, qu'elles s'entravent mutuellement. Le renforcement de la coopération entre ces différents domaines d'action permettra d'anticiper l'incidence qu'une mesure peut avoir sur d'autres domaines d'action et de mettre au point une politique cohérente et une approche globale pour une transition énergétique équitable.

Public cible : les responsables politiques au niveau local, régional et fédéral dans les domaines d'action concernés

Recommandation #2: quantifier, simuler ex ante et évaluer a posteriori les effets de la transition énergétique sur les personnes vulnérables

Contexte : il ressort des discussions des groupes de réflexion que les personnes vulnérables font face à diverses situations pour lesquelles les autorités publiques manquent souvent d'indicateurs concrets. À l'heure actuelle, il est difficile d'accéder aux sources de données nécessaires qui rendent compte à la fois des revenus et de la consommation liée au climat. Il manque également des indicateurs définis pour évaluer les effets sociaux et distributifs des mesures de politique énergétique et climatique. Il serait pourtant utile de disposer de tels indicateurs pour bien comprendre la situation, suivre son évolution et mettre en évidence la nécessité de prendre des mesures de compensation à destination des groupes vulnérables.

Action : les autorités publiques devraient cerner les différentes vulnérabilités liées à la transition énergétique, mettre au point des indicateurs et suivre leur évolution. En outre, un processus d'évaluation (ex ante – pendant l'élaboration des politiques – et ex post – après leur mise en œuvre) devrait être intégré dans le processus d'élaboration des politiques afin d'estimer la ou les incidences qu'une mesure peut avoir sur différents groupes de population, et surtout sur les personnes vivant dans la pauvreté. Les autorités publiques devraient également estimer l'incidence des différentes mesures actuellement en vigueur afin de déterminer si des améliorations ou des précisions sont nécessaires et d'analyser la pertinence de toutes les mesures.

Ce processus d'élaboration des politiques intégrant une évaluation ex ante et ex post devrait faire intervenir les groupes concernés (directement et indirectement par l'intermédiaire d'associations où se retrouvent des personnes en situation de pauvreté ou par le biais de rapports basés sur un dialogue avec ce groupe et d'autres intervenants). Cette démarche permettrait d'enrichir les résultats théoriques grâce à des informations recueillies sur le terrain et aux spécificités des différents profils.

Le transfert d'informations aux responsables politiques devrait faire l'objet d'une attention particulière. Les rapports et autres publications transmis aux responsables politiques devraient être clairs, concis et enrichis de l'expérience de personnes vivant dans la pauvreté.

Public cible : les responsables politiques à différents niveaux (fédéral, régional et local) dans les domaines de l'énergie, du logement, des transports, du climat et de l'inclusion sociale.

Recommandation #3: améliorer les critères d'admissibilité au groupe cible hétérogène des ménages vulnérables et automatiser l'accès aux aides sociales

Contexte : un grand nombre d'aides sociales et de subventions sont attribuées au bénéficiaire qui y a droit et qui en fait la demande. Il peut toutefois être difficile et humiliant de demander de l'aide. De plus, pour pouvoir demander des subventions ou d'autres avantages, il faut d'abord savoir que ce type d'aides existe, être sûr qu'on y a droit, trouver la procédure administrative et les documents appropriés pour soumettre sa demande, etc. Un accès automatique à ces aides ou un accès simplifié si l'automatisation n'est pas possible permet de réduire la frontière administrative et de lutter contre le non-recours, afin de garantir que les personnes qui ont droit à ces aides spécifiques y aient effectivement accès.

Action : l'accès aux aides sociales devrait être automatisé le plus possible pour que les personnes qui répondent aux critères d'admissibilité aient directement accès à l'aide spécifique à leur situation. Pour ce faire, il convient tout d'abord d'évaluer les effets redistributifs des programmes automatisés existants comme les « tarifs sociaux de l'énergie » et de les étendre progressivement à d'autres domaines tels que les transports publics, le logement social et la communication sociale tout en continuant à surveiller ces effets. Il faut envisager un système progressif basé sur le caractère progressif des revenus des personnes au lieu d'un système dont les critères d'admissibilité sont fondés sur une approche « tout ou rien ». Il y a lieu d'utiliser des critères basés soit sur le revenu soit sur le statut afin de déterminer différents groupes de bénéficiaires par divers moyens et d'élargir la portée de la mesure. Le statut BIM (bénéficiaire d'intervention majorée) est un outil basé sur le revenu et le statut intéressant à cet égard (par exemple, tarifs sociaux de l'énergie).

Cette recommandation est liée à celle sur la définition de la vulnérabilité et la nécessité de données exprimées précédemment. Ces critères devraient rester simples pour qu'ils puissent être compris par tout le monde et s'appliquer facilement.

Public cible : les responsables politiques (niveau national et régional) avec l'aide de l'administration pour la mise en œuvre en collaboration avec des régulateurs spécifiques à un domaine (énergie, eau, transport, logement, etc.).

Recommandation #4: regrouper et redistribuer les subventions

Contexte : il existe aujourd'hui une multitude de subventions en vue de nombreuses applications variées et chacune assortie de conditions différentes. Elles ne visent toutefois pas toujours les bonnes personnes. On observe une certaine ignorance quant à la destination (au sens socio-économique) des subventions. De plus, un grand nombre d'entre elles ne répondent pas pleinement à leur objectif qui est de soutenir la transition. Par exemple, en raison d'une additionnalité insuffisante – dans ce cas, une subvention est accordée pour quelque chose qui aurait également été fait sans elle. De manière générale, les subventions ne sont pas suffisamment ciblées et orientées. En outre, il n'existe qu'un nombre limité de cas d'utilisation dans lesquels les subventions constituent l'instrument politique approprié et optimal pour faciliter la transition énergétique. À titre d'exemple, des subventions peuvent être utilisées de façon appropriée pour faciliter une nouvelle technologie ou un nouveau modèle économique (comme le covoiturage) afin que « le projet décolle », avec un soutien ciblé qui est par définition limité dans le temps. En plus de soutenir le déploiement de produits et de services innovants sur le marché à un stade précoce, des subventions peuvent également être utilisées de façon appropriée pour corriger des dysfonctionnements du marché ou compenser spécifiquement l'incidence d'une politique menée à l'échelle de l'ensemble de la population sur des groupes vulnérables (afin d'éviter une aggravation des inégalités en raison de cette politique générale). Les responsables politiques ont toutefois tendance à abuser des mécanismes de subventions et à les utiliser de toutes sortes de façons inappropriées et sous-optimales (effet d'aubaine, par exemple) et cela doit cesser.

Action : premièrement, il est essentiel de répertorier, de contrôler et de surveiller les subventions au niveau des différents paliers de gouvernement, pour avoir des données concrètes sur la répartition de l'aide entre les groupes socio-économiques. Un grand nombre de pays se caractérisent par un paysage chaotique constitué de nombreuses subventions en interaction sans que personne n'ait une vue d'ensemble décente a) des différentes interventions politiques en cours ou b) de la destination réelle de toutes les dépenses publiques. Une fois disponibles, ces données devraient servir à évaluer de façon rigoureuse l'utilisation actuelle des subventions, en veillant à ce que celles-ci soient appropriées (« est-il préférable de remplacer cette subvention par un autre instrument politique ? »), cohérentes (il ne faut pas qu'elles annulent leurs effets respectifs, par exemple en subventionnant à la fois les pompes à chaleur et les chaudières à gaz à condensation) et parfaitement conformes aux objectifs stratégiques énoncés. Cette évaluation devrait tenir particulièrement compte des besoins des personnes vulnérables et permettre de quantifier l'éventuel *abus* des subventions existantes.

Une autre idée a été mise en avant lors des réunions organisées avec les experts et expertes : au lieu d'utiliser des subventions pour encourager l'une ou l'autre technologie, nous pouvons augmenter le prix de ce que nous voulons réduire et diminuer le prix de ce que nous voulons encourager. Le fait est que les subventions, par définition, doivent toujours être financées et qu'on ne sait pas toujours d'où vient l'argent public ou quels en sont les effets distributifs implicites. Il s'agit par exemple de ne pas subventionner les pompes à chaleur ou les véhicules électriques, mais plutôt de fixer correctement le prix (y compris les externalités négatives) des combustibles fossiles qu'ils sont censés remplacer. Tout en adoptant cette démarche pour la population en général (offrir les bons encouragements), des

subventions ciblées peuvent encore être utilisées pour atténuer les effets de cette politique générale sur des groupes vulnérables.

Public cible : les autorités fédérales, régionales et locales, toutes les autorités qui offrent des subventions.

Réaction des citoyens :

Pertinence et conformité avec ce qu'ils ont dit : score moyen de 2,64 sur 4

Commentaires :

- "C'est assez abstrait et pas très réaliste, on ne voit pas très bien comment ça pourrait se concrétiser. Il y a un grand écart entre ces recommandations et leur mise en œuvre pratique"
- "En particulier la recommandation 1) ressemble à un vœu pieux. On le demande depuis longtemps, mais en raison de notre structure institutionnelle, il y a des différences régionales et la Belgique ne parvient pas à parler d'une seule voix. Une proposition plus concrète serait de désigner une personne au niveau fédéral qui a le pouvoir de représenter la Belgique et de l'engager au niveau international"
- "D'accord sur l'idée générale, mais les recommandations restent trop centrées sur les citoyens et s'inscrivent dans une logique d'efforts demandés aux citoyens. Elles ne touchent pas assez les (grosses) entreprises et les pouvoirs publics, qui peuvent aussi jouer un rôle de modèle"
- "Ce sont des recommandations qui vont du haut vers le bas ('top-down') alors que c'est à partir de la base que cela bouge : ce qui marche, ce sont les petites initiatives locales et les systèmes d'entraide entre citoyens, il faut mieux les soutenir, les valoriser et les faire connaître (logique 'bottom-up'). Il n'y a pas suffisamment de participation et d'implication des pouvoirs locaux"
- "Les recommandations sont assez consensuelles et pas assez radicales. On laisse une marge trop large au pouvoir politique, qui peut jouer là-dessus. Il faudrait un message plus courageux et un cadre plus clair, avec des possibilités de sanctions"
- "L'automatisation des droits : dans le logement social, ça se fera sur le dos de qui ? Il y a une pénurie de logements, les sociétés de logement social sont débordées, l'automatisation des droits ne résoudra rien"
- "Ces recommandations ont du sens, mais on sent qu'elles viennent plutôt des experts. En tant que citoyens (précarisés), nous sommes plutôt intéressés par des sujets concrets, comme le logement ou la mobilité"

2. Recommandations en matière de logement

Recommandation #5: sensibiliser les professionnels à la vulnérabilité

Contexte : fournir des moyens financiers aux personnes vulnérables ne suffit pas toujours. Certaines personnes ont besoin d'un soutien pratique en plus d'une aide financière. Par exemple, l'isolation d'une maison est une tâche assez spécifique qui peut être considérée comme un véritable défi lorsque l'on ne dispose pas de compétences spécifiques. De plus, les professionnels des différents secteurs sont rarement formés sur la façon d'interagir avec des personnes vulnérables ou ne sont guère conscients des défis particuliers auxquels ces personnes sont confrontées.

Action : l'idée est de former des professionnels qui sont directement ou indirectement en contact avec des personnes vulnérables, notamment des ouvriers du bâtiment, des salariés du secteur de l'énergie,

des travailleurs des secteurs des services, etc. sur les aspects pratiques et les spécificités liés aux personnes vulnérables, afin de leur proposer un soutien complet et plus accessible. Dans la pratique, cette formation peut se présenter sous forme de MOOC (formation en ligne ouverte à tous) gratuit sur la pauvreté en général, avec des modules spécifiques sur la précarité énergétique, la précarité hydrique, le logement, etc. En complément de cette formation gratuite, une formation spécifique interactive rémunérée pourrait être donnée par des organisations sociales (voir par exemple, sur une thématique différente, la formation relative aux politiques adaptées aux ressources humaines du Réseau de lutte contre la pauvreté).

En formant le plus de personnes possible sur les spécificités des personnes vulnérables et sur la meilleure façon de les accompagner, nous augmentons le nombre de points de contact potentiels. Les personnes vulnérables pourront ainsi obtenir un soutien des autorités et des institutions publiques, mais aussi du secteur privé, notamment des sociétés de construction ou de maintenance.

Afin d'assurer un bon taux de participation à ce type de formations, il pourrait être exigé que le personnel des sociétés reçoive une formation sur le thème de la vulnérabilité dans le cadre des procédures de marché public.

Public cible : les sociétés publiques et privées.

Recommandation #6: améliorer l'accès aux sources d'énergie renouvelables

Contexte : cette recommandation part du constat que les mesures stratégiques actuelles pour l'installation de sources d'énergie renouvelables (SER) sont essentiellement des subventions visant à diminuer les coûts d'investissement. Ce type de mesures n'aide pas les personnes vulnérables qui n'ont pas la capacité d'investissement en premier lieu. Des politiques supplémentaires sont nécessaires pour permettre réellement aux ménages vulnérables sans capacité de préfinancement d'accéder véritablement aux énergies renouvelables.

Action : le groupe d'experts admet qu'il n'y a pas de solution miracle à ce problème et recommande une série de mesures visant à renforcer l'accès des personnes vulnérables aux énergies renouvelables :

1. éliminer les obstacles spécifiques (juridiques, financiers, pratiques, etc.) liés à l'investissement dans les SER dans les immeubles en copropriété. Rendre les mesures en faveur des économies d'énergie accessibles à tout le monde, grâce à une approche globale avec préfinancement, inclusion directe des incitations financières et un plan de paiement défendable, tout en tenant compte des économies réelles et des revenus disponibles. Les autorités locales peuvent jouer un rôle à cet égard par l'intermédiaire d'un guichet communal ou intercommunal, en coopération avec les acteurs locaux ;
2. élaborer et mettre en œuvre des mesures stratégiques qui incitent à partager les avantages entre propriétaires et locataires ;
3. valoriser le rôle des conseils juridiques, techniques et pratiques pour les ménages en les soutenant directement et de manière significative par le renforcement et la transposition à plus grande échelle d'initiatives existantes concluantes ;
4. en plus de rénover des logements, installer également des SER au profit des locataires de logements sociaux ;
5. introduire un objectif national/régional juridiquement contraignant en matière de SER pour les logements afin de motiver les investisseurs, tout en évitant les éventuelles conséquences négatives pour les personnes vivant dans la pauvreté (comme le risque d'augmentation des loyers) au moyen d'une analyse ex ante des mesures ciblées ;
6. analyser la manière dont les communautés énergétiques (voir recommandation #9) pourraient aider les personnes vulnérables à accéder aux SER tout en leur garantissant l'accès

à l'ensemble des mesures existantes en matière de protection des consommateurs. L'élargissement des communautés énergétiques pourrait également avoir une incidence sur le financement des mesures sociales pour lesquelles il convient de trouver des sources alternatives ;

7. en ce qui concerne les propriétaires vulnérables, mettre en place un système de crédit-bail ou de financement par des tiers (contrôlé ou organisé par les autorités publiques).

Public cible : les responsables politiques à tous les niveaux, les sociétés de logements sociaux et les organisations locales.

Réactions des citoyens :

Pertinence et conformité avec ce qu'ils ont dit : score moyen de 2,55 sur 4

Commentaires :

- "Les recommandations reflètent bien ce qui a été dit dans notre groupe, notamment au sujet de l'implication des propriétaires. Certains points n'ont pas été abordés chez nous, mais peut-être ailleurs et ils sont pertinents"
- "Les mesures proposées se trompent un peu de cible et visent beaucoup à sensibiliser les propriétaires : ça marchera avec les uns mais pas avec tous, ils ne sont pas toujours les bons partenaires (certains vont empocher les primes et ne pas rénover le logement). Il faut plutôt soutenir les locataires et prévoir des mécanismes de contrôle et de sanction pour les propriétaires de mauvaise foi, qui laissent pourrir leur logement et se contentent de changer de locataire si celui-ci n'est pas content"
- "Il y a aussi beaucoup de petits propriétaires qui sont simplement mal informés. Pour eux, l'information et l'incitation à rénover le logement doivent passer avant la sanction"
- "Installer des sources d'énergie renouvelables dans les logements sociaux implique aussi d'accroître l'autonomie des sociétés de logement social, ce qui n'est pas précisé dans les recommandations"
- Ce qui manque dans les recommandations : faciliter et alléger les procédures administratives pour obtenir des aides (aujourd'hui, la procédure est dissuasive) ; faciliter l'accès à des formes de logements alternatifs, comme l'habitat léger (avec une emprise au sol plus limitée), des systèmes de location-achat ou la formule de Community Trust (qui dissocie le terrain et les briques) pour repenser le rapport à la propriété et sortir de la dichotomie propriétaire/locataire

3. Recommandations en matière de transport

Recommandation #7: améliorer les services de transport public et en garantir l'accessibilité pour tous

Contexte : les personnes vulnérables utilisent fréquemment les transports publics. Si les transports publics sont bien développés dans certaines villes comme Bruxelles, ce n'est pas le cas partout. Il faut parfois beaucoup de temps pour se rendre d'une ville à l'autre. En outre, les groupes de réflexion ont mis en évidence l'impression selon laquelle les transports publics ne sont pas toujours fiables. Les personnes qui en ont les moyens préfèrent donc utiliser la voiture pour conserver leur liberté de

mouvement quand elles le souhaitent, sans dépendre d'horaires imposés et éliminer ainsi toute incertitude.

Action : sur cette thématique, trois actions concrètes ont été relevées.

La première est une action financière. En effet, l'augmentation des ressources (bus, trains et personnel) demande des investissements colossaux. Nous devons veiller à ce que ces investissements s'inscrivent convenablement dans une vision forte de la mobilité, une vision cohérente et globale s'étendant à tous les modes de transport et dans les différentes régions. Deuxièmement, les transports publics doivent proposer une fréquence adéquate, assurer la liaison entre les différents modes de transport, moderniser leurs services, etc. Ces améliorations façonneront la perception de la population à l'égard des transports publics, laquelle influera à son tour sur leur utilisation. La première action a une incidence directe sur la deuxième qui met l'accent sur une approche qualitative.

La troisième action concerne les tarifs en vigueur. Les transports publics se sont efforcés de proposer aux jeunes, aux étudiants et aux personnes âgées des tarifs réduits spécifiques, mais pour les personnes de plus de 25 ans, le prix des transports publics est encore trop élevé pour rivaliser avec la voiture. Afin de mieux atteindre les personnes vulnérables, pourquoi ne pas proposer un tarif social en matière de transport ? Et pour éviter les problèmes d'identification, un abonnement leur serait offert par courrier électronique ou postal afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires et ne doivent pas s'identifier lorsqu'elles achètent un billet.

En outre, une deuxième réflexion concerne l'amélioration de l'accessibilité aux nouveaux modes de transport comme les voitures partagées ou les scooters électriques. Ces modes de transport, qui se développent de plus en plus, nécessitent un téléphone intelligent et une carte de crédit et sont assez chers pour certains utilisateurs potentiels. Les secteurs public et privé devraient collaborer, et en particulier les entreprises qui proposent ces services de mobilité, afin d'améliorer l'accessibilité – financière et en accordant une attention particulière à la fracture numérique – de ces nouveaux modes de transport pour les personnes vulnérables. Ces systèmes devraient rester aussi simples que possible grâce à des politiques ou des cadres politiques pour que tout le monde puisse accéder facilement à ce service.

Public cible : les responsables politiques à tous les niveaux (local, régional, fédéral) ainsi que les acteurs publics et privés des transports.

Recommandation #8: réduire la demande en transport

Contexte : la réflexion sur les transports peut aller plus loin : au lieu d'améliorer le système de transport existant, ne pourrait-on pas réduire les besoins en matière de transport ? Repenser et réorganiser la manière de vivre pour diminuer le besoin de déplacement. Cette réflexion sur la réduction des besoins en matière de transport peut également être soulevée en ce qui concerne les personnes vulnérables et l'emplacement des logements sociaux. Est-il logique de construire des logements sociaux dans des zones reculées où l'offre de transports publics est nulle ou faible ?

Action : la variable de la mobilité doit être prise en considération au moment de choisir l'emplacement de logements sociaux afin de fournir aux personnes vulnérables des options de déplacement qui répondent aux défis de la transition énergétique. Ces logements devraient être situés dans des endroits stratégiques ou des transports publics ou d'autres services doivent être prévus dans les zones plus reculées.

Public cible : les responsables politiques à tous les niveaux (local, régional, fédéral) ainsi que les sociétés de logements sociaux et le secteur des transports.

Réactions des citoyens :

Pertinence et conformité avec ce qu'ils ont dit : score moyen de 3,0 sur 4

Commentaires :

- "Ce sont de très bonnes idées, mais est-ce faisable ? Cela exige de gros investissements"
- "Il faut davantage différencier la situation en ville et à la campagne : la majorité des solutions concernent les villes, les participants de milieu rural ne s'y retrouvent pas bien. En milieu rural, où on ne peut pas organiser des transports en commun partout, on pourrait par exemple développer des systèmes de taxi collectif"
- "Il vaut mieux développer des solutions souples et créatives à petite échelle, comme le City Bus à Charleroi, que de vastes projets coûteux comme le futur tram à Liège"
- "En matière de tarifs sociaux pour le transport, il existe déjà des exemples de bonnes mesures, comme les forfaits seniors ou l'abonnement à prix réduit pour les moins de 12 ans. Il vaudrait mieux dire 'étendre' que 'proposer' des tarifs sociaux"
- "Ce n'est pas seulement une question de fréquence : il faut complètement repenser les services du TEC (lignes, horaires, emplacements des arrêts...) pour mieux les adapter aux besoins des gens"
- "Il faudrait des incitants forts pour décourager l'usage de la voiture particulière"
- "Mais sans oublier ceux qui sont obligés de se déplacer en voiture ! Je souffre par exemple du dos, ce qui m'empêche de prendre les transports en commun où il faut souvent rester debout"
- "Les recommandations ne parlent pas de la voiture électrique. Pour moi, il faut dire que c'est une manière de réduire la pollution chez nous mais de la déplacer ailleurs (extraction polluante de métaux précieux)"
- "On pourrait citer des exemples positifs de villes à mobilité douce, comme Gand ou Maastricht, pour montrer ce qui est possible"
- Ce qui manque dans les recommandations : la nécessité de développer la mobilité douce (pistes cyclables) et le covoiturage (il existe des parkings de covoiturage mais ils sont saturés) et d'adapter les transports en commun et les gares aux personnes à mobilité réduite ; l'importance de l'intermodalité, avec par exemple des déplacements combinant le bus et le vélo électrique

4. Recommandations en matière de communication

Recommandation #9: créer des communautés énergétiques au niveau local

Contexte : les groupes de réflexion ont évoqué la crainte de perdre le contact humain dans la transition énergétique. Ce contact humain revêt toutefois une importance majeure, en particulier pour les personnes vulnérables. La transition énergétique devrait conserver une dimension locale avec des interactions locales, des mesures locales, etc.

Action : afin d’aborder la transition énergétique à l’échelle locale, il convient de créer des communautés énergétiques. Ces communautés auraient plusieurs objectifs :

1. organiser régulièrement des événements communautaires afin de discuter de nouvelles mesures et de mettre en place des activités de sensibilisation à différents sujets. L’objectif de ces événements serait d’atténuer les effets des politiques, de mettre en œuvre une communication plus intéressante, d’apporter plus de transparence et d’encourager les initiatives locales ;
2. proposer des formations réellement accessibles à tout le monde en évitant les formations en ligne en raison des inégalités numériques ;
3. mettre au point et faciliter le financement de nouveaux grands projets énergétiques à l’échelle locale, comme des installations photovoltaïques, des éoliennes, etc. ;
4. entretenir des contacts réguliers avec les participants afin de renforcer la motivation et l’adhésion.

De plus, le développement d’une telle plateforme permettrait d’organiser régulièrement des sessions de feedback/suivi sur le terrain afin de permettre aux personnes vulnérables de discuter de mesures stratégiques et de leurs conséquences.

Public cible : les organisations locales, les citoyens et les acteurs sociaux du terrain.

Recommandation #10: communiquer de manière positive et personnalisée sur les effets des différentes mesures

Contexte : la communication, et en particulier la communication positive et personnalisée, joue un rôle capital dans la participation des personnes à la transition énergétique. Il est important pour les personnes vulnérables – comme pour tout le monde – de constater directement l’impact d’une mesure dans leur vie quotidienne et de comprendre que leurs coûts et avantages sont comparés aux coûts et avantages d’autres groupes de manière équitable. Les groupes de réflexion ont fait observer que les besoins en informations sont immenses, sur le thème de la transition énergétique en général, mais aussi sur les mesures et les mécanismes de soutien existants. Une communication basée sur une manière convaincante de quantifier la contribution qu’un ménage peut avoir peut également atténuer le sentiment d’impuissance.

Action : afin de guider les personnes vulnérables et de les motiver à participer à la transition énergétique, il est important qu’elles comprennent l’impact qu’elles peuvent avoir à leur échelle. Il est essentiel de communiquer sur ces analyses, en mettant en évidence les résultats positifs ou les mesures de compensation pour les personnes vulnérables, ainsi que la manière dont les groupes vulnérables bénéficient d’une répartition équitable des coûts et des avantages. Tout ceci suppose que c’est le cas (ce qui doit faire l’objet d’une analyse minutieuse avant toute communication).

Public cible : les responsables politiques, le grand public et les médias.

Recommandation #11: rendre le processus d’élaboration des politiques plus conforme à la réalité et tenir compte des commentaires formulés

Contexte : les discussions des groupes de réflexion ont permis de dégager un autre sentiment important, un sentiment de désignation de la part des personnes vulnérables. Pourquoi devraient-elles faire des efforts alors qu’elles ont l’impression que les gros pollueurs ne se gênent pas de leur côté ?

Il est important de signaler que tous les efforts comptent. Ce sentiment entrave toutefois la motivation des personnes et leur adhésion aux nouvelles mesures. Il est donc important d'agir. Bien entendu, la communication peut aider à cet égard, comme indiqué ci-dessus. Mais nous pouvons aller plus loin. Les experts et expertes ont averti qu'il ne s'agissait pas de travailler sur le sentiment ou la théorie, mais sur la réalité afin d'avoir des effets concrets. Il y a une grande différence entre la théorie et la pratique. Certaines mesures stratégiques ciblent des aspects spécifiques de l'équation climatique, comme l'efficacité de certains biens ou équipements. Les conséquences climatiques réelles résultent toutefois des émissions totales, qui dépendent également de l'utilisation.

Les personnes vulnérables compensent parfois l'inefficacité relative de leurs biens (logement/voiture/équipement) par des habitudes de consommation adaptées (par exemple, en modifiant leurs habitudes de chauffage, en parcourant de moins longues distances/en adaptant leur vitesse, en optant pour un frigo plus petit, etc.).

Actions : afin de s'assurer que les mesures prises correspondent mieux à la réalité sur le terrain et que les personnes vulnérables se sentent responsables dans cette transition, les responsables politiques devraient tenir compte de leur avis dans le processus d'élaboration des politiques. Mais pour ce faire, nous devons améliorer les connaissances des personnes sur la transition énergétique, car il est important qu'elles comprennent les raisons qui justifient telle ou telle mesure. En outre, grâce aux observations des personnes interrogées, nous évitons de prendre des mesures qui ne correspondent pas à la réalité de leur vie et nous pouvons ainsi réduire le sentiment d'injustice qu'elles ressentent. Par exemple, il serait injuste d'appliquer une taxe carbone sur des besoins élémentaires comme le chauffage et le transport sans être tout aussi strict en matière d'aviation.

Public cible : les responsables politiques à tous les niveaux.

Réaction des citoyens

Pertinence et conformité avec ce qu'ils ont dit : score moyen de 2,73 sur 4

Commentaires :

- Consensus sur les recommandations 10 et (surtout) 11 : "D'accord avec la recommandation consistant à prendre en compte la réalité du terrain et l'avis des gens, c'est bien ce que nous avons dit"
- "Il faut mettre l'accent sur une communication publique et répétée, qui utilise les médias (en ligne) actuels"
- "Cependant, il ne faut pas oublier des médias plus traditionnels comme la radio, qui est fort écoutée par les sans-abri, par exemple"
- "Il y a des exemples de communes qui élaborent un master plan avec la participation des habitants, mais sans suivi : on ne sait pas ce que notre avis est devenu. Il faudrait créer un organe de surveillance qui vérifie que les demandes des gens ont bien été prises en compte"
- "La communication devrait surtout porter sur le 'comment faire'"
- "Je suis assez enthousiaste sur les communautés énergétiques, mais aussi un peu dubitatif : qui va rassembler et accompagner les gens ? C'est une belle idée, mais un peu utopique"

4. Le point sur le financement

Lors de la deuxième réunion, une discussion en table ronde a eu lieu pour donner aux experts et aux expertes la possibilité de brièvement aborder la question du financement. Plusieurs idées ont ainsi été émises :

- accroître la transparence au sujet des fonds disponibles à la redistribution ;
- réévaluer le système de distribution de manière (plus) équitable ;
- utiliser les subventions pour indemniser les personnes plus durement touchées par les politiques climatiques ;
- utiliser les bénéfices des taxes (par exemple, les taxes sur le CO₂) pour des mesures sociales spécifiques ;
- envisager un financement privé en plus du financement public ;

5. Autres sujets

D'autres idées ont été émises lors des discussions. Ces idées portent moins sur les personnes vulnérables, mais méritent néanmoins d'être signalées :

- mettre en œuvre des mesures qui agissent sur les habitudes de consommation (par exemple, mode, alimentation, commerce de détail, etc.) ;
- analyser toutes les recommandations qui ont déjà été formulées dans des études et rapports produits antérieurement (par exemple, les rapports bisannuels du Service de lutte contre la pauvreté¹).

¹ <https://www.luttepauvrete.be/publication/du-service/rapport-bisannuel/>

Partie III : Retours des citoyens sur les recommandations des expert.e.s

Le Forum citoyen a été organisé en présentiel dans les locaux de la Fondation Roi Baudouin en juin 2022.

1. Les recommandations prioritaires

Par la suite, les citoyen-ne-s ont voté pour les recommandations qu'ils jugent prioritaires. Ce vote a permis de mettre en avant 4 recommandations.

- 1) **Recommandation 3** : "Améliorer et clarifier l'accès aux mesures d'accompagnement et aux aides sociales et financières, en rendant autant que possible leur accès automatique ; réduire la lourdeur des démarches administratives" – 10 voix

Arguments : cela permet de mieux cibler des personnes qui ont réellement besoin d'une aide et qui n'y font pas appel (manque d'information ou de compétences, ne comprennent pas bien, peu à l'aise avec des dossiers administratifs). Leur donner ce droit peut être un déclencheur pour aller plus loin et s'impliquer davantage. L'automatisation des droits permet aussi un gain de temps.

- 2) **Recommandation 7-1** : " Améliorer les services de transport public et en garantir l'accessibilité pour tous : davantage de véhicules et de personnel" – 9 voix

Arguments : c'est aussi un moyen de rapprocher la ville de la campagne et de mettre fin à la différence entre milieu rural et urbain. Cela réduit le nombre de véhicules et la pollution et crée de l'emploi (chauffeurs de bus).

- 3) **Recommandation 11** : " Prendre en compte la réalité du terrain et les commentaires de la population en élaborant de nouvelles politiques et mesures" – 8 voix

Arguments : il faut écouter la population qui est sur le terrain et qui fait des choix, il est logique d'écouter les gens qui vont bénéficier des mesures. Cela évite aussi un gaspillage de moyens.

- 4) **Recommandation 4** : "Regrouper et redistribuer les subsides existants (il y a beaucoup d'aides et de critères différents) afin d'augmenter leur impact et de cibler les personnes qui en ont réellement besoin" – 6 voix

Arguments : une meilleure répartition des subsides permet de toucher tous les aspects et évite les effets d'aubaine. Il faut inverser le système actuel, dans lequel on doit souvent préfinancer avant de recevoir une prime. L'équité doit passer avant l'égalité : il ne s'agit pas d'uniformiser les aides, mais de les ajuster aux besoins de chacun.

2. Réflexions finales

Comment avoir l'assurance que toutes ces idées vont déboucher sur quelque chose de concret ? Ce sont de bonnes pistes pour rendre la transition énergétique plus équitable, mais il faut un suivi des décideurs. Soyons réalistes : ce serait bien d'avoir leur accord au moins sur un point.

L'idée générale du groupe est qu'une politique climatique plus équitable aura pour effet de réduire les inégalités sociales et de permettre à tous d'avoir de meilleures conditions de vie. En même temps, elle redynamise aussi les liens sociaux et la vie locale et communautaire car beaucoup de solutions proposées ont un caractère collectif. Elle peut aussi créer de l'emploi. Bref, on est gagnant sur tous les tableaux : protection du climat, justice sociale, cohésion sociale, économie...

Cela suppose, d'une part, que tout le monde ait accès à l'information dans ce domaine et, d'autre part, que les décideurs politiques se mettent à l'écoute des populations, et en particulier des catégories sociales les plus défavorisées, avant d'élaborer de nouvelles mesures.

Partie IV : Remerciements

Ce rapport est le résultat d'un travail conjoint entre les bureaux Atanor et Sia Partners, supervisé par la Fondation Roi Baudouin.

Nous remercions toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à la rédaction de ce rapport !

Partenaires

